



Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2024

Savoir polaire Canada

Numéro de catalogue : R101-8F-PDF

ISSN: 2817-4747

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de Savoir polaire Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Savoir polaire Canada

Campus de la Station canadienne de recherche dans

l'Extrême-Arctique :

1, chemin Uvajuq

C. P. 2150

Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord

Also available in English

Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2024

La [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 \(SFDD\)](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, Savoir polaire Canada appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023 à 2027 de Savoir polaire Canada. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD de Savoir polaire Canada au cours de l'exercice 2023-2024.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD de Savoir polaire Canada et dans le rapport sur la SMDD 2023 à 2024.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, les rapports sur la stratégie ministérielle de Savoir polaire Canada rendent compte des progrès accomplis par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et la progression des ODD, soutenus par les cibles et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.



Engagements de Savoir polaire Canada





OBJECTIF 2 : SOUTENIR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS SAIN ET PLUS DURABLE

Le contexte de la SFDD :

Le Cadre des sciences et de la technologie de Savoir polaire Canada favorise la compréhension de l'incidence des changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des collectivités du Nord. Dans le cadre de son programme « Un territoire, une santé », Savoir polaire Canada mène des recherches communautaires sur les aliments traditionnels, leurs prédateurs et leurs habitats, ainsi que sur les maladies de la faune nordique. Cette recherche améliore leur compréhension des effets des changements climatiques sur le bien-être des collectivités et appuie les efforts visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans le Nord.

Thème de la cible : Systèmes alimentaires durables

Cible : D'ici 2030, favoriser l'amélioration des performances environnementales du secteur agricole en obtenant un score de 71 ou plus pour l'indice de durabilité agroenvironnementale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire)

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Soutenir un système alimentaire plus sain et plus durable** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Améliorer la sécurité alimentaire des Autochtones et du Nord</p>	<p>Mesure : Surveiller et mieux comprendre les effets des maladies sur la population faunique et les changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des collectivités</p> <p>Programme : Science et technologie</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre d'initiatives énumérées dans le plan de travail ministériel de Savoir polaire Canada qui visent à surveiller et à mieux comprendre les effets des maladies sur les populations fauniques et les changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des collectivités.</p> <p>Point de départ : 1 initiative en 2023-2024</p> <p>Cible : 2 initiatives en 2024-2025</p>	<p>Sommaire : Les efforts visant à comprendre les effets des maladies de la faune et des changements environnementaux sur la faune ouvrent la voie à la sécurité alimentaire à long terme au pays.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 2.1 - les Canadiens ont accès à des aliments nutritifs, abordables et en quantité suffisante;</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> 2.1.1 - Prévalence de l'insécurité alimentaire</p> <p><i>Cible du CMI :</i> D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 2 initiatives en 2023-2024</p> <p>Notes : En 2023-2024, le programme de science et de technologie de Savoir polaire Canada a proposé deux projets à l'appui de la surveillance des populations d'animaux sauvages et répercussions des changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des communautés. Les voici :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveillance de la colonie d'oies des neiges de la baie d'Anderson, y compris les observations relatives à la grippe aviaire, et création d'un rapport de synthèse. 2. Soutien de laboratoire au programme de détection de <i>Trichinella</i> du Nunavut, y compris l'élaboration conjointe d'un court métrage faisant la promotion du programme auprès des pêcheurs inuits et de tous les Canadiens, créé en collaboration avec Nunavut Tunngavik Inc. et l'Institut de recherche du Nunavut.



OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada appuie cet objectif en faisant progresser la connaissance du Nord et de l'Arctique canadien et d'autres régions circumpolaires au moyen d'activités de recherche scientifique et de création, de diffusion et de mobilisation de connaissances. Le Cadre des sciences et de la technologie de Savoir polaire Canada guide ses activités de recherche afin d'améliorer la connaissance des écosystèmes, d'accroître la compréhension des liens entre le mieux-être communautaire et la santé environnementale, et de faire progresser les solutions énergétiques, technologiques et d'infrastructure. Savoir polaire Canada partage ses résultats de recherche par le biais de publications, d'événements et de partenariats avec diverses organisations, et participe à des travaux de recherche en collaboration pour aborder les questions de développement régional et circumpolaire. De plus, l'organisation appuie le développement des compétences des jeunes pour la prochaine génération de chercheurs polaires par l'entremise de ses programmes de subventions et de contributions. En établissant et en maintenant des partenariats et en intégrant le savoir traditionnel autochtone dans la recherche, Savoir polaire Canada fait progresser les objectifs de développement durable et d'éducation de qualité.

Thème de la cible : Recherche et échange de connaissances

Cible : D'ici 2025, l'impact relatif des citations (IRC) du Canada en sciences naturelles et en génie se classera parmi les 10 premiers pays de l'OCDE, alors qu'il était de 18 en 2020 (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie)

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Promouvoir les connaissances et les compétences pour le développement durable** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir les connaissances dans le Nord l'Arctique et l'Antarctique	<p>Mesure : S'assurer que la recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée</p> <p>Programme : Sciences et technologie et Gestion du savoir et mobilisation</p>	<p>Indicateur de rendement 1 : Pourcentage des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles en ligne au public canadien.</p> <p>Point de départ : 45 % des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles au public canadien en 2022-2023.</p> <p>Cible : Au moins 30 % d'ici mars 2025</p>	<p>Sommaire : La diffusion de la recherche scientifique et technologique polaire améliore l'accès à l'information scientifique, favorise la collaboration, transfère l'expertise et transforme la recherche en solutions réalisables pour le développement durable.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> Sans objet</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet</p> <p><i>Cible du CMI :</i> D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement</p>	<p>Résultat de l'indicateur 1 : 39 % en 2023-2024</p>
		<p>Indicateur de rendement 2 : Nombre de citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada.</p> <p>Point de départ : 188 citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada en 2022-2023.</p> <p>Cible : Au moins 100 d'ici mars 2025</p>		<p>Résultat de l'indicateur 2 : 252 en 2023-2024</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<p>Indicateur de rendement 3 : Nombre de produits pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada permettant d'assurer la communication ou la synthèse des résultats de recherche pour le public (programme de Sciences et technologie).</p> <p>Point de départ : 188 produits pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada permettant d'assurer la communication ou la synthèse des résultats de recherche pour le public en 2022-2023.</p> <p>Cible : Au moins 100 d'ici mars 2025</p>		<p>Résultat de l'indicateur 3 : 156 en 2023-2024</p>



OBJECTIF 7 : ACCROÎTRE L'ACCÈS DES CANADIENS À UNE ÉNERGIE PROPRE

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada accorde la priorité à la recherche sur les énergies renouvelables afin de s'attaquer à la vulnérabilité des collectivités du Nord et de l'Arctique au réchauffement de la planète. Il appuie la mise à l'essai et la démonstration de solutions d'énergie propre par l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire. Cela comprend la collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada pour mettre à l'essai des éoliennes hors réseau et évaluer des panneaux solaires expérimentaux à la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique. Ces technologies visent à réduire l'impact environnemental dans les collectivités éloignées. De plus, Savoir polaire Canada participe à l'élaboration d'un plan énergétique communautaire pour Cambridge Bay, financé par le [Programme ARDEC Nord](#) de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Thème de la cible : Sources d'électricité renouvelables et non émettrices

Cible : D'ici 2030, produire 90 % et, à long terme, 100 % de l'électricité du Canada à partir de sources renouvelables et non émettrices (ministre des Ressources naturelles)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Investir dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies énergétiques propres</p>	<p>Mesure : Faciliter le développement et la mise à l'essai de technologies énergétiques adaptées aux conditions environnementales et socioculturelles uniques du Nord et de l'Arctique.</p> <p>Programme : Sciences et technologie</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre d'initiatives énumérées dans le plan de travail ministériel de Savoir polaire Canada qui visent à mettre au point et à mettre à l'essai des technologies énergétiques adaptées au Nord et à l'Arctique.</p> <p>Point de départ : 1 initiative en 2023-2024</p> <p>Cible : 1 initiative en 2023-2024</p>	<p>Sommaire : Permettre la mise au point et la mise à l'essai de technologies énergétiques dans le Nord et dans l'Arctique contribue à l'accès à long terme à une énergie propre, abordable et fiable au Canada.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> Les Canadiens réduisent leur consommation d'énergie</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> 7.2 – Sans objet</p> <p><i>Cible du CMI :</i> 7.1 - D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</p> <p>7.3 a - D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie.</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 3 initiatives en 2023-2024</p> <p>Notes : Les trois initiatives pour 2023-2024 sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Arctic Remote Energy Networks Academy (ARENA) en partenariat avec le Gwich'in Council International et Nutrition Nord Canada. 2. Ekaluktutiak Hunters and Trappers Organization (EHTO) : contrôle des ressources éoliennes et solaires sur le bâtiment de l'EHTO. 3. Congélateur communautaire à énergie solaire.



OBJECTIF 9 : FAVORISER L'INNOVATION ET LES INFRASTRUCTURES VERTES AU CANADA

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada vise à améliorer le traitement des déchets et des eaux usées dans les collectivités du Nord en mettant au point de nouvelles technologies qui réduisent les déchets et favorisent la durabilité. Cela comprend la transformation des déchets en énergie, la gestion des eaux grises et noires, les logements écologiques et les initiatives de recyclage. Savoir polaire Canada a notamment testé le Terragon Micro Automated Gasification System pour convertir les déchets ménagers en chaleur et en gaz naturel synthétique pour la production d'électricité. L'agence a également collaboré avec le Conseil national de recherches du Canada pour évaluer le système bioélectrique de traitement anaérobie des eaux usées qui produit de la chaleur et des biocarburants potentiels à partir des eaux usées. De plus, Savoir polaire Canada facilite le développement de maisons abordables et culturellement adaptées utilisant des matériaux durables, contribuant ainsi à l'infrastructure verte dans le Nord et dans l'Arctique.

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Développer notre connaissance des technologies propres</p>	<p>Mesure : Entreprendre l'élaboration et la mise à l'essai de technologies de logement, d'eau et de traitement des déchets.</p> <p>Programme : Sciences et technologie</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre d'initiatives énumérées dans le plan de travail ministériel de Savoir polaire Canada qui appuient l'élaboration et la mise à l'essai de technologies de logement, d'eau et de traitement des déchets.</p> <p>Point de départ : 1 initiative en 2023-2024</p> <p>Cible : 2 initiatives en 2024-2025</p>	<p>Sommaire : L'élaboration et la mise à l'essai de technologies de logement, d'eau et de traitement des déchets favorisent l'adoption de pratiques durables, la promotion de l'efficacité des ressources et la promotion de la gérance de l'environnement.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 9.1 - Le Canada favorise la recherche et l'innovation</p> <p>9.3- Les Canadiens ont accès à une infrastructure moderne et durable.</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> 9.1.1 – Proportion d'innovation dans les technologies liées à l'environnement</p> <p><i>Cible du CMI :</i> 9.1 – Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 3 initiatives en 2023-2024</p> <p>Notes : Les trois initiatives pour 2023-2024 sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Système bioélectrique de traitement anaérobie des eaux usées (BeAST) 2. Osmose inverse de l'eau utilisée en hydrogène 3. Biocarburants à base de déchets alimentaires



OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada est déterminé à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones en participant à des efforts soutenus et concertés qui favorisent le développement économique et la création d'emplois. Grâce à son cadre des sciences et de la technologie, Savoir polaire Canada mobilise ses partenaires autochtones de façon significative, à renforcer la capacité de surveillance et de recherche communautaires et à intégrer les connaissances autochtones aux résultats scientifiques. De plus, Savoir polaire Canada accorde la priorité aux projets qui tiennent compte des connaissances autochtones et locales et qui appuient le bien-être économique des employés inuits par l'entremise de son Plan d'embauchage des Inuits et de son fonds de soutien à l'éducation. Simultanément, la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique travaille à créer des possibilités d'emploi pour la population locale et à stimuler le développement économique au Nunavut en priorisant et en renforçant les entreprises et les organisations inuites locales.

Thème de la cible : Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Cible : Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i></p>	<p>Mesure 1 : Veiller à ce que les activités scientifiques du Canada dans l'Arctique comprennent le savoir autochtone.</p> <p>Programme : Sciences et technologie</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage de projets de recherche sur l'Arctique pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone et local.</p> <p>Point de départ : 90 % de projets de recherche sur l'Arctique pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone et local en 2022-2023.</p> <p>Cible : Au moins 90 % d'ici mars 2025</p>	<p>Sommaire : Veiller à ce que les connaissances autochtones soient intégrées à la science de l'Arctique et que la prise de décisions favorise la réconciliation avec les peuples autochtones et appuie la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 10.1– Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet</p> <p><i>Cible du CMI :</i> 10.2 – D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p> <p>10.3 – Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats,</p>	<p>Résultat de l'indicateur: 88 % en 2023-2024</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>Mesure 2 : Accroître la représentation autochtone parmi les employés de Savoir polaire Canada.</p> <p>Programme : Ressources humaines</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage d'employés actifs qui s'identifient comme Autochtones à Savoir polaire Canada.</p> <p>Point de départ : 27,5 % d'employés actifs qui s'identifient comme Autochtones à Savoir polaire Canada en 2023-2024.</p> <p>Cible : 30% d'employés actifs qui s'identifient comme Autochtones à Savoir polaire Canada en 2024-2025.</p>	<p>Sommaire : L'augmentation du nombre d'employés autochtones à Savoir polaire Canada favorise la réconciliation avec les peuples autochtones et appuie la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC : 10.1– Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites</i></p> <p><i>Indicateur du CIC : Sans objet</i></p> <p><i>Cible du CMI : 10.2 – D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</i></p> <p><i>10.3 – Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats,</i></p>	<p>Résultat de l'indicateur : 28 % en 2023-2024</p> <p>Notes : En novembre 2023, Savoir polaire Canada a mis en œuvre un système de gestion des ressources humaines, qui améliorera la mesure des données sur l'équité en matière d'emploi, notamment pour les peuples autochtones.</p>



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada met en œuvre la *Politique d'achats écologiques* en déployant des instruments d'approvisionnement à usage commun et en intégrant des considérations environnementales dans ses processus de gestion des achats; en intégrant des considérations environnementales dans les processus et les contrôles de gestion des achats; et en examinant ses modèles de passation de marchés pour s'assurer qu'ils sont conformes à la Politique. Savoir polaire Canada vise également à renforcer ses processus d'achats écologiques en veillant à ce que les parties concernées reçoivent continuellement la formation et la sensibilisation nécessaires pour appuyer l'approvisionnement écologique.

Pour réduire les déchets, la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique de Savoir polaire Canada a mis en place des systèmes de gestion des eaux usées et des déchets. Plus particulièrement, Savoir polaire Canada traite ses eaux usées au moyen d'un système d'osmose inverse qui produit une grande quantité d'eau propre. Savoir polaire Canada recherche également des efforts de collaboration pour transformer les eaux usées en hydrogène et pour traiter l'étang d'épuration de Cambridge Bay, au Nunavut.

Cible : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Renforcer les critères d'achats écologiques	<p>Mesure 1 : Veiller à ce que tous les spécialistes des achats et de la gestion du matériel soient formés aux achats écologiques (comme le cours sur les achats écologiques de l'École de la fonction publique du Canada, ou l'équivalent) dans l'année suivant leur désignation.</p> <p>Programme : Services internes/approvisionnement</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage de spécialistes des achats et de la gestion du matériel ayant reçu une formation en achats écologiques dans l'année suivant leur désignation.</p> <p>Point de départ : 100 % des spécialistes des achats et de la gestion du matériel ont reçu une formation sur les achats écologiques en 2023-2024.</p> <p>Cible : Maintenir un taux de formation de 100 % pour les agents d'approvisionnement et les spécialistes de la gestion du matériel en 2024-2025</p>	<p>Sommaire : Les achats écologiques intègrent des considérations environnementales dans les décisions d'achat et devraient motiver les fournisseurs à réduire l'impact environnemental des biens et des services qu'ils fournissent et de leurs chaînes d'approvisionnement.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> Les Canadiens consomment de façon durable</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> 12.2.1 - Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement</p> <p><i>Cible du CMI :</i> Promouvoir des pratiques d'approvisionnement public durables, conformément aux politiques et aux priorités nationales.</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 100 % en 2023-2024</p>
	<p>Mesure 2 : Intégrer l'option d'achats écologiques et le guide d'information dans le formulaire de demande de contrat.</p> <p>Programme : Services internes/approvisionnement</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage des formulaires de demande de marché qui comprennent les exigences en matière d'achats écologiques et le guide d'information.</p> <p>Point de départ : 100 % des formulaires de demande de contrat comprennent une option d'achats écologique en 2023-2024.</p> <p>Cible : Maintenir la totalité du formulaire de demande de contrat avec l'option d'achats écologiques en 2024-2025</p>	<p><i>Indicateur du CIC :</i> 12.2.1 - Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement</p> <p><i>Cible du CMI :</i> Promouvoir des pratiques d'approvisionnement public durables, conformément aux politiques et aux priorités nationales.</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 100 % des formulaires de demande de marché en 2023-2024</p> <p>Notes : Un guide des approvisionnements a été élaboré en 2023-2024 et sera finalisé en 2024-2025.</p>



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada prend des mesures proactives pour passer à des véhicules zéro émission et prend des mesures pour réduire les déchets et promouvoir des pratiques durables dans ses activités. Cela comprend l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides. De plus, la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique a été conçue pour obtenir une certification de niveau argent dans le cadre du programme Leadership in Energy and Environmental Design grâce à des caractéristiques comme des panneaux solaires pour faciliter l'essai de panneaux photovoltaïques (panneaux solaires) dans le Nord et dans l'Arctique, des appareils de plomberie à faible débit, la gestion novatrice des eaux usées et des déchets, la réduction de la pollution lumineuse, la technologie de conservation de l'énergie et autres caractéristiques.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement</p>	<p>Mesure : Veiller à ce que tous les employés concernés soient formés à l'évaluation des répercussions des changements climatiques, à la réalisation d'évaluations des risques liés aux changements climatiques et à l'élaboration de mesures d'adaptation dans l'année suivant leur identification.</p> <p>Programme : Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage d'employés compétents ayant reçu une formation sur l'évaluation des répercussions des changements climatiques, la réalisation d'évaluations des risques liés aux changements climatiques et l'élaboration de mesures d'adaptation dans l'année suivant leur identification.</p> <p>Point de départ : Nouveau programme</p> <p>Cible : Formation à 100 % d'ici 2024-2025</p>	<p>Sommaire : Le personnel formé peut cerner les risques pour la prestation des programmes essentiels et élaborer des interventions pour accroître la résilience des opérations aux répercussions des changements climatiques.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.3 - Les Canadiens sont bien équipés et résilients face aux effets du changement climatique</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> 13.3.1 - Proportion d'organisations municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel</p> <p><i>Cible du CMI :</i> 13.1 - Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p> <p>13.3 - Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact, ainsi que les systèmes d'alerte rapide</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 0 % en 2023-2024</p> <p>Notes : Nous procédons actuellement à l'identification des employés qui doivent suivre cette formation et les cours requis.</p>



OBJECTIF 15 : PROTÉGER ET RÉTABLIR LES ESPÈCES, CONSERVER LA BIODIVERSITÉ CANADIENNE

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada fait progresser la compréhension des écosystèmes nordiques et arctiques afin d'aider la biodiversité canadienne à faire face aux changements climatiques. Il recueille des données de référence et surveille les changements dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins. Les connaissances et les résultats sont communiqués aux décideurs et aux réseaux pour appuyer la conservation et l'adaptation. Récemment, Savoir polaire Canada a établi un partenariat avec le Musée canadien de la nature, fournissant 1 million de dollars sur trois ans pour faire progresser la recherche sur les effets du climat sur la faune, les espèces végétales du Nord et de l'Arctique, la vulnérabilité et la biodiversité marine.

Thème de la cible : Conservation des terres et de l'eau douce

Cible : Conserver 25 % des terres et des eaux intérieures du Canada d'ici 2025, en visant 30 % d'ici 2030, par rapport aux 12,5 % qui ont été reconnues comme conservées à la fin de 2020, pour respecter l'engagement à freiner et renverser la perte de nature d'ici 2030 au Canada, et à parvenir à une remise en état complète d'ici 2050 (ministre de l'Environnement et du Changement climatique)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autre	<p>Mesure : Entreprendre la recherche, la télédétection et la surveillance environnementale du pergélisol et des changements de la biodiversité dans la zone de recherche environnementale de Kitikmeot avec la collaboration de partenaires.</p> <p>Programme : Sciences et technologie</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre d'initiatives énumérées dans le Plan de travail ministériel annuel de Savoir polaire Canada qui visent à entreprendre la recherche, la télédétection et la surveillance environnementale du pergélisol et des changements de la biodiversité.</p> <p>Point de départ : 1 initiative en 2023-2024</p> <p>Cible : 2 initiatives en 2024-2025</p>	<p>Sommaire : La recherche et la surveillance canadiennes sur les changements de la biodiversité dans le Nord et dans l'Arctique protègent la biodiversité canadienne en fournissant des données cruciales sur les répercussions des changements climatiques et en guidant les efforts de conservation des espèces et des habitats vulnérables.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 15.1 - Le Canada veille à ce que toutes les espèces aient des populations saines et viables.</p> <p>15.3 - Le Canada conserve et restaure les écosystèmes et les habitats</p> <p><i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet</p> <p><i>Cible du CMI :</i> 15.1 - D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 4 initiatives en 2023-2024</p> <p>Notes : Les quatre initiatives pour 2023-2024 sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie des écosystèmes et télédétection pour la surveillance du climat 2. Recherches sur le pergélisol et la cryosphère 3. Surveillance de la biodiversité et contrôle des microbes et des invertébrés 4. Surveillance de la biodiversité et contrôle des plantes vasculaires, des lichens et des mousses <p>Chacune de ces initiatives comprend divers projets de recherche et de collaborations.</p>

Intégration du développement durable

Savoir polaire Canada continuera à veiller à ce que son processus décisionnel prenne en compte les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). L'EES d'un projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse des répercussions de cette proposition sur l'environnement, y compris sur les objectifs et cibles pertinents de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations de Savoir polaire Canada sont rendues publiques lorsqu'une initiative a fait l'objet d'une EES détaillée (voir [ici](#)). La déclaration publique vise à montrer que les effets sur l'environnement y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD des politiques, plans ou programmes approuvés ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions.

Savoir polaire Canada n'a pas réalisé d'EES détaillée en 2023-2024.

